

Sacs de semences : ensemble, recyclons !

Bonnes pratiques
19.08.2013

Depuis le 1er octobre 2012, les sacs usagés de semences certifiées peuvent être récupérés dans toute la France par les coopératives et négociants membres du réseau Adivalor.

Ce dispositif s'adresse aux utilisateurs professionnels de semences certifiées.
Consultez votre distributeur pour les consignes et les dates de collecte.

Le recyclage des sacs de semences



Deux possibilités existent pour préparer les sacs en vue de leur collecte : **en fagots ou en sachets plastique.**

Les sacs de semences en papier collectés sont ensuite valorisés ; ils sont traités et recyclés par des usines spécialisées. Par exemple, chaque fois qu'une tonne de papier est recyclée, on économise 1,41 tonne de bois ou 48,2 m³ d'eau ou 10,25 MWh d'énergie. Le papier recyclé peut, notamment, être utilisé comme couche de protection des cloisons en plâtre.

Ce programme est soutenu par l'union française des semenciers (UFS) et l'Association pour le recyclage des emballages de semences (ARES). Il s'inscrit dans le cadre de l'organisation nationale de collecte des produits d'agrofourniture en fin de vie, gérée par Adivalor.

En savoir plus sur la [collecte des sacs de semences certifiées](#)

Pour connaître les [lieux et dates de collecte](#).